

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 24 Octobre 1848. No. 12.

### LE LIBAN.

Statistique de la population chrétienne.—Etat ancien de la Montagne et des chefs qui l'administraient.

Le Liban apparaît à la plupart des catholiques dans un vague et poétique lointain, couronné de la double auréole des souvenirs bibliques et chevaleresques; tout ce qui en arrive à travers ce milieu enchanteur perd les proportions et les formes de la réalité pour revêtir celle d'une fiction religieuse et héroïque, transformation agréable à l'imagination, mais dangereuse et pour le jugement qu'elle égare et par les déceptions qu'elle amène. La vérité, dernier mot de l'observation consciencieuse des lieux et des faits, est préférable; outre qu'elle satisfait et fixe la raison, elle découvre encore la marche à tenir pour servir ceux que l'on aime. Le peintre et le sujet d'un tableau flatté ou menteur finissent bientôt par être dédaignés, et l'efficacité des remèdes pour le malade dépend de la juste connaissance de son état.

Si ce que nous allons dire déconcerte des opinions préconçues sur des rapports plutôt intéressés que fidèles, et d'après des sympathies plus généreuses que bien raisonnées, qu'on ne l'attribue point à la sottise vanité, de contredire et à la maligne jouissance de détruire des illusions acceptées et chères. Nous admirons l'infatigable charité de nos catholiques, qui, non contents de subvenir aux misères intérieures de la France, prennent encore à charge celle du dehors, et trouvent toujours pour des frères étrangers des amonnes et des consolations; nous applaudissons à la société de secours formée spontanément en faveur des chrétiens de la Syrie, sous le patronage des noms les plus recommandables: l'on de venir jeter des paroles de découragement sur cette œuvre inspirée par des sentiments si louables, nous criions au contraire plus fortement: "Donnez, donnez encore!" Il y a ici des infortunes extrêmes et sans nombre, des maux urgents à réparer; chaque obole disséminée ainsi loin de la patrie, pour le bien ou pour la vérité, retombe sur nos têtes en pluie de mérites et de grâces et désarme la justice divine prête à châtier nos propres fautes; donnez... et vous éprouverez la justesse de cette belle maxime ayant cours parmi les peuples que vous secourrez: "L'aumône enrichit." Seulement, nous croyons devoir insister le motif de ces dons, afin d'en éclairer peut-être l'emploi et de le rendre plus profitable.

D'abord, nous jugeons aussi fautive qu'inopportune la pensée qui cherche à faire d'un simple acte de bienfaisance une question politique, mêlant ainsi des vues d'intérêt national aux sentiments d'humanité, et rendant suspect ou compromettant le bien qu'on se propose. A l'appui sont produits de prétendus témoignages qui grossissent démesurément le chiffre de la population chrétienne du Liban, triplent l'étendue du territoire qu'elle occupe et rendent spécieuse l'hypothèse de sa constitution en principauté distincte et indépendante depuis le sixième siècle de notre ère jusqu'aux événements de 1840. Ainsi l'on évalue les sujets de l'Emir à 1,082,000 chrétiens et à 168,000 Musulmans, tandis que la Syrie tout entière ne renferme pas même ce nombre, que Volney a pu porter à 2,300,000, mais que les guerres, la peste, la mauvaise administration, la famine et la polygamie, ce germe destructeur des sociétés musulmanes, ont progressivement diminué et réduit à peine à 1,100,000.

Le Liban, qu'une supposition gratuite prolonge d'un côté jusqu'à Antioche et de l'autre par-delà Jérusalem n'a jamais formé sous le prince Béchir, même au moment de sa plus haute fortune, qu'un gouvernement limité au nord par Tripoli, et au midi par Saïda, territoire ayant tout au plus une trentaine de lieues en longueur, sur dix de large, en allant vers l'est de Tripoli à Baalbeck ou de Saïda à Hasbeyan. Nous Pavouons, il est moins facile de déterminer aussi exactement la somme totale de la population dans un pays où n'existent point d'actes de l'état civil et dont les chefs ont différents motifs de cacher le nombre de leurs administrés; soit afin de diminuer l'impôt de la capitation, soit aussi pour s'envelopper d'une certaine obscurité favorable en définitive à leur puissance, vu le penchant naturel des orientaux à l'hyperbole et à l'exagération. Néanmoins, il est possible d'arriver à une donnée probable en prenant le moyen terme des différentes évaluations. Quelques uns ne portent qu'à 130,000 tous les chrétiens, tandis que d'autres doublent ce chiffre, ce qui donnerait en ce cas une population de 1,261,000 âmes par lieue carrée, c'est à dire, si nous ne nous trompons pas, 202 âmes de plus que le département du Nord en France. Or, cette supposition est insoutenable pour quiconque a parcouru et examiné les différents plans et étages de cette montagne, masse calcaire tout à fait stérile en beaucoup d'endroits et où le moindre jardin est conquis à force de bras et de sueurs sur la roche et le gravier. Nous choisissons donc l'opinion intermédiaire, qui nous semble aussi la plus exacte et qu'appuient ces renseignements communiqués par des personnes compétentes.

Districts.....	24
Villages.....	662
Juifs.....	290
Métémis (1).....	6,985

(1) Race aujourd'hui peu répandue dans la Montagne et qui tient à la secte mahométane des Persans. Dans ce tableau nous ne comprenons pas la population des villes de la

Musulmans sunnits...	7,160
Druses.....	26,245
Chrétiens.....	153,035

Total..... 193,715

Au fond, la différence de quelques milliers d'âmes est insignifiante; mais il nous intéresse de faire toucher du doigt l'inconcevable multiplication de ce chiffre, jusqu'à 1,250,000. Il ne peut y avoir là ni méprise ni faute d'impression; l'auteur de la Notice sur les Maronites (2) le pose en tête de son travail comme point d'appui d'un système avec lequel il espère expliquer et défendre leur cause. Préoccupé de l'idée de trouver dans la Montagne les éléments d'une nationalité capable de se suffire et de subsister par elle-même, il nous la représente toujours autonome et libre au milieu des révolutions successives qui ont bouleversé la Syrie. Si l'auteur précité se fut borné à prouver que les descendants des Maronites ont su courageusement maintenir leur indépendance religieuse, et s'il eût plus fortement insisté sur la conservation de ce droit, qui fit perpétuellement de la Montagne un lieu de refuge et un asile pour les persécutés, il serait dans le vrai et ne gênerait point la cause qu'il a si fort à cœur; mais comment nous persuaderait-il qu'après la domination temporaire des croisés, les Maronites aient pu tenir tête à une force qui avait abattu les princes chrétiens, lorsque les chroniques contemporaines affirment qu'ils furent soumis tour à tour aux princes arabes ou turcomans d'Allep, et aux Mamelouks de l'Égypte? Ce que tout le monde sait et ce qui importe surtout ici, c'est que 1588 Ibrahim-Pacha, général du sultan ottoman Amurat III s'empara de la Montagne et imposa un tribut toujours ensuite payé à la Porte. Cependant les Maronites n'étaient point seuls; ils avaient gagné des alliés puissants dans les Druses, secte bâtarde du musulmanisme que l'intolérance avait aussi contrainte de se réfugier dans le Liban. Liés par la nécessité commune de défendre leur liberté de conscience, les uns et les autres puisaient dans cette union une force de résistance que la division introduite depuis malheureusement chez eux leur a fait perdre. Les Druses, de mœurs plus guerrières et ayant, comme nous le dirons ensuite, une foi ambiguë et élastique qui leur permet d'accepter et de suivre extérieurement la religion dominante, furent préférés aux chrétiens par les ottomans. Ibrahim choisit et constitua donc un chef druze, responsable du tribut annuel et chargé d'administrer les siens ainsi que les Maronites. Ceux-ci sont alors comme efflués politiquement, et la langue turque n'a cessé d'exprimer cette prépondérance de leurs voisins, en appelant la Montagne entière *Duzi daghen*, ou montagne du Druze. Ce chef administrateur, dit *Cheik*, et traduit dans notre langue par *Vieux de la Montagne*, étant élu et confirmé par un pouvoir musulman, devait être musulman lui-même; mais les points de contact existants entre le culte des Druses et l'islamisme leur permettent de passer à ce culte quand ils y trouvent un intérêt quelconque, et plusieurs chefs, réputés pour musulmans, étaient probablement restés druzes. C'est ainsi qu'ils élurent le célèbre Fakhr-Eddin, qui, dans le dix-septième siècle, trouva dans son courage et dans ses talents assez de ressources pour soutenir quelque temps avec succès une lutte ouverte contre la porte. Sa famille est la première qui sache user de sa puissance ou de son habileté pour conserver et se transmettre comme héréditairement le commandement de la Montagne. Il n'y avait à coup sûr, au droit de succession reconnu; la confirmation de la porte était toujours requise, et si des compétiteurs ne se présentaient pas, c'est qu'ils ne pouvaient lutter de crédit ou d'influence.

Cette remarque fait resortir l'étrange illusion de l'auteur de la notice, qualifiant de *dynastie* les familles de ses chefs. Ainsi, après celle de Fakhr-Eddin, "au commencement du dix-huitième siècle, les grandes familles maronites, dit-il, portèrent au trône la dynastie des Schehab." Ne croirait-on pas le Liban un royaume de France en miniature, ayant sa dynastie mérovingienne, carlovingienne, etc., etc., dont l'héritier présomptif est proclamé et confirmé par les hauts barons et les seigneurs assemblés! Et lorsqu'on ajoute que ce mode de gouvernement s'est prolongé jusqu'en 1840, combien ne peut-on pas aisément prévenir et imposer l'opinion, qui doit naturellement demander compte du renversement de ce trône et de cette dynastie? De là des jugements et des exigences qui ont le funeste effet de gêner l'action de notre politique extérieure, de la lancer dans une fausse route, comme il est arrivé au sujet du pacha d'Égypte, qu'on appellait aussi, toutefois avec quelque apparence de raison, fondateur d'une dynastie et d'un empire arabe, et en somme de nous attirer des échecs et des risques. La cause du mal vient de ce que l'on porte au dehors des préoccupations intérieures et personnelles et que l'on cherche à associer à sa cause celle des peuples étrangers, placés pourtant dans des conditions toutes différentes. Les renseignements et les témoignages reçus perdent leur couleur locale et naturelle, et se transforment sous la plume qui les recueille en arguments corroboratifs d'une pensée individuelle et fixe.

Certes, il faut étudier gravement; ce nous semble, des sociétés que les idées, les mœurs et les langues separent encore plus de nous que l'espace, s'identifier à elles en faisant abstraction de sa propre nationalité, et côté qui, étant le siège de l'autorité turque, formaient, comme actuellement encore, un gouvernement séparé. Saïda à 6000 âmes; Beyrouth 20,000 et Tripoli 14,000.

(2) Rapport 10, publié par la Société de secours.

ne pas envisager seulement le petit point que l'une d'elles occupe, mais songer encore aux rapports qui l'unissent à d'autres, ses voisines, et au tout dont elles font partie. De la sorte découvrirait-on peut-être une solidarité commune et un intérêt général fort préférables à des intérêts secondaires et particuliers, c'est à dire que la question des catholiques du Liban pourrait n'être, comme nous essaierons ensuite de le montrer, que celle de l'avenir du catholicisme lui-même dans tout l'empire turc. En attendant nous invitons chaque lecteur jaloux seulement des intérêts chrétiens à venir avec nous parcourir et visiter en tous sens la Montagne, à interroger le Maronite et le Druze, à s'asseoir à la table de l'Emir et du paysan, à écouter les plaintes et les accusations réciproques, les regrets et les vœux, à faire la part des qualités et des défauts inhérents pour ainsi dire au sol, à examiner les habitudes féodales de quelques familles, à tenir compte de leurs rivalités et à rechercher surtout le profit qu'il tire le peuple de leurs querelles et de leurs luttes ambitieuses, nous souscrivons d'avance au jugement qui serait alors porté sur certaines théories occidentales qu'on veut adapter à l'Orient, bien qu'elles n'y aient jamais été comprises et encore moins pratiquées.

EUGÈNE BORE.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LES SICILIENS.—À l'occasion de la chute de Messine, le président du gouvernement provisoire de la Sicile a publié la proclamation suivante: "Siciliens, Messine a tenu la parole solennelle donnée par elle, de s'ensevelir sous ses propres ruines, plutôt que de courber le front sous le joug odieux du tyran. Déjà la mitraille, les bombes et l'incendie ont presque effacé du sol la Varsovie, la Missoloughi sicilienne. Déjà des pieds vandales de lâches soldats du Bourbon ont profané le sol sacré de l'héroïque cité."

"Pendant quatre jours entiers, les vils et féroces satellites de Ferdinand, battus dans chaque attaque, refoulés dans la citadelle avec des pertes énormes, ont fait pleuvoir, des forêts et des batteries de leurs vaisseaux, une grêle d'obus, de bombes, de grenades, de fusées à la congrève, et nous avons dû abandonner une ville que, dans leur fureur et leur rage de ne pouvoir la vaincre, ils avaient changée en un monceau de ruines fumantes."

"Devant cette terrible catastrophe, le premier devoir du gouvernement provisoire de la Sicile est de pousser ce cri qui trouvera de l'écho dans toute la Sicile: *Vengeance! vengeance!*"

"Oui, tout le pays est prêt à suivre le glorieux exemple de Messine. Mais à nulle autre part, comme à Messine, il n'y a une citadelle inexpugnable qui permette à des lâches qui s'y sont renfermés à l'abri de tout danger, de renverser et de réduire en cendres une ville tout entière; et, dans un combat d'homme à homme, dix de nos frères valent cent de ces traitres. Guerre donc, et guerre à extermination avec les Bourbons! Messine! Messine! que tel soit notre cri de ralliement et de bataille! Et qu'un souvenir de cette héroïque cité, qui a mieux aimé se laisser réduire en cendres que de transiger avec l'ennemi, que notre courage devienne une sainte fureur!"

"Siciliens! Messine s'est posée en sentinelle avancée de toute la Sicile; elle est tombée pour nous, victime noble et volontaire. Montrons-nous dignes de son généreux dévouement: suivons son exemple, et nous pourrons la venger."

"Que nos demeures servent d'asile aux valeureux enfants de la cité qui n'a pu être vaincue; partageons avec eux notre pain; et lorsque l'heure de l'exécution sera sonnée, de nos propres mains nous rebâtirons Messine, et la ferons sortir plus belle et plus majestueuse de ses ruines glorieuses."

NAPLES, 12 septembre.—La rixe sanglante entre les *lazzaroni* royalistes et les libéraux est éteinte, de même que la nouvelle de la destruction totale de Messine, avec une perte énorme des royalistes. Une grande partie des troupes est restée ensevelie dans la ville sous les débris qui avaient été pratiqués à l'avance. Quinze chaloupes chargées de troupes royales ont été coulées bas par l'artillerie des Siciliens.

Le bateau à vapeur *Saint-Georges* arrivé de Naples, fournit d'autres détails. Les assauts, très tentatives de débarquement ont été faites sur Messine. Les deux premiers ont été vigoureusement repoussés; c'est dans le second assaut qu'un grand nombre de barques a été coulées bas par les Siciliens; sur ces entrefaites les bombes et les débris pleuvaient sur la malheureuse cité dans laquelle n'étaient restés que les citoyens capables de porter les armes.

Le troisième assaut, secondé par une puissante sortie de la citadelle, a réussi; les troupes royales ont pris pied. Mais tout n'était pas fini. Les Siciliens, avec une admirable obstination, ne retirèrent qu'en disputant pied à pied les rues barricadées dans lesquelles la résistance pouvait se prolonger; attendu que par la position topographique de Messine les rues montent de la rive au sommet de la colline. Lorsqu'on ne pouvait plus tenir dans une rue, on mettait le feu aux mines; de cette manière la perte des assaillants a été énorme, sans toutefois monter au chiffre exagéré porté par les premiers rapports.

Le *Saint-Georges* a été abordé près de Procida par un pyroscaphe de guerre français, qui lui a remis des dépêches pour Marseille. Interrogé sur les affaires de Messine, le capitaine français a répondu: "Que le carnage était suspendu et qu'on était sur le point de conclure une trêve." Cela prouve que le général napolitain avait besoin d'attendre des renforts. La flotte anglo-française n'est intervenue, comme on le voit, que lorsque le feu avait accompli leur œuvre meurtrière."

BAVIÈRE.—Le gouvernement bavarois persiste dans son intolérance à l'égard des institutions catholiques, et les autorités provinciales s'empressent de le secondar de tout leur pouvoir. Avant son abdication, le roi Louis de Bavière avait assigné sur sa cassette particulière une somme de 115,000 florins (24,100 francs), pour servir de premiers fonds de la création d'une maison-mère de la congrégation *des pauvres sœurs des écoles*, et cette royale munificence avait combié de joie toute la population catholique de la Bavière rhénane. Mais le gouvernement provincial résidant à Spire, et composé en grande majorité de conseillers protestants, vient de présenter au roi Maximilien une pétition tendant à faire supprimer cette allocation, afin, dit-il, de détourner de la jeunesse féminine les graves inconvénients d'une éducation monacale. Cette résolution du conseil a paru si oppressive à l'égard des catholiques à un des bourgeois de Spire, que, bien que protestant, il a donné sa démission sévère tenant en prononçant ces belles paroles: "Que le gouvernement cherche un autre instrument que moi pour coopérer à l'exécution d'une si détestable tyrannie."

LES LOUPS.—Jamais, écrit-on des Basses-Alpes, les loups n'étaient montrés, comme cette année, affamés et menaçants. Dans la nuit du 20 au 21 janvier, trois jeunes gens se rendant de Riez à Digne, furent assaillis, sur la plaine de Puis-Masson, par quatre de ces animaux, et furent d'autant parti à prendre que de se réfugier sur les amandiers qui bordent la route. Les loups se portèrent au pied des arbres, attendant patiemment l'issue de leur attaque et insensibles aux cris, aux menaces et aux projectiles lancés contre eux. La diligence de Marseille arriva environ une heure après en ce lieu, et le postillon, trompé par l'obscurité, crut reconnaître au loin quatre hommes postés sur la route. Son erreur ne fut pas de longue durée: les voyageurs avertis poussèrent des cris et lancèrent des allumettes enflammées contre les loups. Tous leurs efforts n'aboutirent qu'à éloigner momentanément ces quadrupèdes. Enfin, après une nuit d'angoisse et de terreur, les trois jeunes gens, transis de froid, purent quitter leur demeure arrienne, les loups ayant gagné le large à l'apparition du jour.

Blanqui a élevé la voix du fond de sa prison. Une affiche par lui engageait les hommes de son parti à voter pour les socialistes sous peine de voir Paris transformé en désert. Cette affiche a causé un certain émoi dans la rue neuve des petits Champs, près le passage Châtelet. Les citoyens qui venaient de la lire et qui ne partageaient point cette opinion se mirent en devoir de l'arracher. Déjà ce projet avait reçu un commencement d'exécution, lorsque d'autres individus voulurent empêcher la libération de l'affiche. Une discussion s'engagea, s'éleva de plus en plus, puis se termina par une lutte. De là un rassemblement qui barra presque la rue et menaçait de prendre certaines proportions, quand les gardiens de Paris parvinrent à dissiper la foule et à calmer tout le tumulte en empêchant que l'affiche fût déchirée.

UN EMIR.—L'emir Béchir, "le Liban, dont la déchéance a été prononcée lors du traité de 1840, vient d'obtenir du Divan l'autorisation de se rendre en France. On sait que ce prince habite Constantinople, où il vit de la manière la plus modeste d'une petite pension que lui fait la Porte, aux termes d'une stipulation faite en sa faveur par les puissances.

La Turquie lui avait toujours refusé la faculté de se rendre à Paris, où il a manifesté plusieurs fois l'intention de venir pour faire valoir ses droits, et elle n'a cédé, dans cette dernière circonstance, qu'aux sollicitations pressantes de notre ambassadeur.

CONGRÈS.—Les journaux belges annoncent pour le 20 l'ouverture du congrès universel des *Amis de la paix*. Deux cents députés environ des sociétés de ce nom, venant d'Amérique et d'Angleterre, sont attendus pour le 19 à Bruxelles, où doivent se rencontrer des convies des divers États de l'Europe. Le congrès siégera trois jours, et s'occupera des moyens propres à hâter l'établissement d'une juridiction internationale. Il sera présidé par le vénérable Helice Burretti, des États-Unis, et la vice-présidence est réservée à un Français, dans la personne de M. François Bouvel, représentant du peuple.

NÉGOCIATIONS ANGLAISES AVEC ROME.—On mande de source certaine à Dublin, que les négociations entamées avec le Saint-Siège, par le gouvernement anglais au sujet de la question des collèges de l'Ulster, ont complètement échoué. Le Pape se serait prononcé contre le projet en faveur des objections élevées par le turbulent titulaire de Tuam. Suivant la même autorité le grand réformateur aurait également mis son veto sur le bill des relations diplomatiques avec Rome; de sorte que sir Robert Inglis et M. Chisholm, qui auraient droit aux lauréats qui ornent le front de l'archevêque Machale. (Times, 18 septembre)

### Correspondance particulière des Mélanges Religieux.

M. le Rédacteur.

J'ai assisté hier avec bien d'autres à la lecture de M. Escalonne sur les lois; leur origine et leur utilité dans l'édifice social.

Si ce professeur est juste, il doit reconnaître que le jugement de l'auteur est libre comme la pensée du professeur et lui-même, ainsi qu'il le dit, est indépendant et libre.

Or, à part l'éloge de son discours (que je laisse à d'autres qui s'en acquittent mieux), j'ai aussi de la liberté naturelle des opinions pour proposer à M. Escalonne ma pensée sur le propre terrain de la critique que lui-même a abordé.

M. Escalonne, après avoir terminé sa lecture, a fait une petite allocution touchant la jeunesse de Montréal; les sentiments nobles et purs qui l'animent dans la voie des réformes; c'est donné pour son tuteur et son appui pour le renouveau de trois barrières odieuses contre lesquelles la jeunesse de Montréal aurait eu ou aurait encore à lutter, savoir:

1. La superstition; 2. L'ignorance; 3. Le fanatisme. Maintenant, pour être en état de décider si c'est à tort ou à raison qu'on a élevé des barrières contre les progrès, ou

es réformes que désira la jeunesse de Montréal (en suppo-

Superstition n'est qu'un mot vague ; à qui s'applique-t-il

Mon incertitude sur ce point ne surprendra personne,

D'ailleurs, pourquoi la superstition qui serait un malheur

M. Escalonne lui-même cette abstraction du présent pour ne

Je le répète, cependant il y a en Canada une population

Un autre moyen d'apprécier ce qu'a voulu dire M. Escalonne

Donc M. Escalonne ne nous a pas dit ce que veut notre

En parlant d'ignorance, M. Escalonne n'a pas débrouillé

Le sujet. Il faudrait, lorsqu'on profère ce mot, lui donner

une application précise, et désigner quelqu'un que l'on

veuille attaquer et que l'on puisse défendre. Il faut plus

c'est de formuler les chefs d'accusation de telle manière

qu'on ne puisse se méprendre sur ce qu'il y aurait à

répondre à la chose alléguée, ou sur l'application de la chose

M. Escalonne n'a pas désigné les ignorants et n'a pas

dit en quoi ils manquent de lumières dont M. Escalonne

tient apparemment pour eux le réservoir. Il est décidément

ce qui est la confusion des idées tient un peu quelquefois à la

confusion des langues.

M. Escalonne qui n'aime pas le fanatisme, hait par consé-

quent les fanatiques, cela se conçoit ; mais comme il s'est

abstenu de désigner ceux que le fanatisme (et quel fanatis-

me) a enlevés de ses bonnes grâces, il est permis de

dire que cette tirade en trois points n'opérera pas une forte

révolution, morale ou autre. La belle jeunesse de Montréal

qu'on n'instruit pas en lui parlant à contre-propos d'ignorance

ou de superstition, sait bien qu'il y a des fanatiques de

toutes les sortes ; ainsi donc elle a choisi sur le nombre et

l'espère et peut assésoir son propre jugement sans les secours

d'aucun professeur. D'elle-même assez prudente, si elle

avait cependant besoin de conseils, il est probable qu'elle hé-

lehout, gouverneur alors de la province, se hâta de faire

partir quelques soldats arrivés récemment de France, pour les

protéger. Mais pendant que cette poignée d'hommes met-

tait en état de défense la mission de Ste. Marie, une armée

de 1000 Iroquois vint détruire de fond en comble, deux des

plus belles bourgades des Hurons, celle de St. Ignace et celle

de St. Louis. Les fortes palissades de 15 pieds de haut, et

le fossé naturel qui les défendait, ne purent pas les défendre.

Les Pères de Brebeuf et Gabriel Lalemant, chargés

de ces chrétiens ferventes, ne voulurent jamais les abandon-

ner à l'heure du danger, et trouvèrent au milieu d'elles

une mort glorieuse, mais dans les plus horribles supplices.

C'était au mois de mars 1649.

La Mission de Ste. Marie, où était depuis près de 10 ans

l'habitation ordinaire des Français, et le centre de leurs opé-

rations, se trouvait voisine du lieu du désastre, et on pou-

vait déjà apercevoir les flammes de l'incendie de St. Louis.

On y apprit bientôt que les vainqueurs, enivrés de leur

triumphe, voulaient pousser jusque là, leur œuvre de sang et

de destruction. Ils se promettaient même d'y trouver

une victoire bien plus glorieuse que les autres, puisqu'ils la

rempoient sur des Français ; mais le 19 de mars, jour

de la Fête de St. Joseph, une terreur panique s'empara

d'eux tout à coup, et ils ne songèrent qu'à s'éloigner précé-

pitamment.

Le désordre et le découragement se répandirent bientôt,

comme un nouveau fléau, au milieu des Hurons, et en paraly-

sant leurs forces, préparèrent leur ruine totale. Ce qu'il

y eut de consolant pour la religion, c'est que ces jours d'in-

fortune et de sanglante mémoire, furent des jours de triomphe

pour la Foi. A l'école du malheur l'homme devient souvent

sage. Ce fut pour les Hurons comme un rayon de lumière.

DISCOURS.

S. H. LE JUGE MONDELET,

A l'ouverture des Séances de Quartiers le 21 octobre 1848.

Nous recevons par l'entremise du président de la société

de tempérance le discours que M. le juge Mondelet vient

de prononcer à l'ouverture des sessions de quartiers. Nous

recommandons spécialement ce discours à l'attention de nos

lecteurs et en général à tous les Canadiens amis de l'œuvre

si belle de la tempérance. — Voici le discours :

Messieurs les Jurés,

La session que nous commençons, sera, comme d'ordinaire,

en octobre, fort laborieuse. Des crimes et des offenses

de toutes sortes et plus ou moins graves, demanderont de

votre part, une enquête judicieuse, impartiale et sévère. La

société a droit à une protection immédiate et constante ;

de là les poursuites et les châtimens inévitables qui frap-

pent les délinquans, comme une mesure de justice, et un

moÿen de répression et de prévention. Jusque là, vos propres

efforts, aussi bien que ceux des personnes qui prennent part

à l'administration de la justice criminelle, ont pour but,

d'atteindre un objet qui est, à vrai dire, la mise en pratique

du droit sacré de la défense.

Mais, messieurs, si vos recherches étaient resserrées dans

un espace aussi étroit, et ne dépassaient pas les limites

d'une sphère aussi circonscrite, vous n'accompliriez que

l'œuvre de la justice, et non celle de la tempérance. Vous

devez donc vous élever au-dessus de ces préoccupations

partielles, et vous occuper de la cause générale de la

tempérance, qui est la cause principale du crime, rien de

plus certain malheureusement. Depuis nombre d'années,

comme on l'a fréquemment dit du haut de ce banc,

le crime augmente, et il semblerait que la plus superfici-

elle vue de la société, qui est de se débarrasser de la

culpabilité de certaines autorités, ont, sans ce rapport,

fait à leur devoir ; et après avoir fait une peinture fidèle

de ce qui se passe dans la société, on a pris une attitude

ferme, et à pareil jour il y a un an lancé dans le

public, sans équivoque une recommandation puissante,

qu'il ne fut accordé aux aubergistes, aucune licence

pour la vente des boissons enivrantes, unique moyen de

faire face au mal existant. Les grands jurés ont répondu,

noblement à ces appels, et par là même, donné à la

cause de la tempérance, une force considérable. Un mouve-

ment qui n'est pas suivi, avec un intérêt proportionné à

son importance, n'est pas suivi, et qui, dans le principe,

est décrié, ridiculisé et opposé, a pris une tournure telle,

que ceux qui réfléchissent, comprennent sans difficulté, qu'il

doit être suivi, si on y tient avec persévérance. Oui, mes-

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 24 OCTOBRE 1848.

LA DESTRUCTION DES IJURONS.

A L'OCCASION D'UNE DECOUVERTE FAITE DANS L'ILE

ST. JOSEPH,

(Aujourd'hui Charity's Island.)

Suite.

Une troupe nombreuse d'Iroquois s'établit alors comme

en permanence, au milieu du pays des Hurons. Le premier

grand coup qu'elle porta, fut contre le village de Tenou-

stoyne, autrement de St. Joseph, qui contenait plus de 400

familles. Son Missionnaire, le P. Antoine Daniel, un vrai

Pasteur, qui livre sa vie pour son troupeau, s'avança géné-

reusement au devant de l'ennemi afin de ralentir sa marche,

et de laisser à ses néophytes, sur lesquels il venait de faire

descendre du ciel une dernière bénédiction, le temps néces-

saire pour s'échapper. Cependant 700 d'entre eux périrent

avec leur Pasteur dans le sac de ce village. (1)

L'état de détresse des Hurons, inspirait au centre

de la colonie du Canada, de bien justes sujets d'inquié-

tude pour les 40 Français qui vivaient parmi eux. M. D'Ail-

lebut, gouverneur alors de la province, se hâta de faire

partir quelques soldats arrivés récemment de France, pour les

NOUVELLES LES PLUS RÉCENTES.

Au départ du Niagara, l'habile défenseur de Smith

O'Brien (M. Whiteside) commençait la défense de son cli-

ent ; on ne prévoyait pas quel serait le résultat du procès.

On était presque certain d'avoir une grande famine en Ir-

lande. La France le gouvernement a résolu de faire décider

par l'Assemblée nationale que l'élection du président de la ré-

publique aurait lieu [pour le premier président] par l'Assemblée

elle-même et non par le suffrage universel. C'est le désir

(1) Le 4 juillet 1648.

Dans l'Inde, le major Edwards a, comme on le verra par les faits divers, remporté une nouvelle victoire sur les insurgés. On a appris depuis que les districts du Hazarah se sont soulevés et que le colonel anglais Canara y a été massacré. Si cette nouvelle se confirme, on peut s'attendre à voir tout le Punjab tomber sous la domination anglaise.

GRANDE LIGNE.

Le Registre de Montréal, l'organe des Baptistes, dit (le 19) que M. Normandeau (qui entre parenthèse s'est fait recevoir ministre Baptiste) travaille activement à St. Pie à convertir les aveugles Catholiques ! Il ajoute qu'il y a les plus belles espérances de voir quinze familles Catholiques devenir Baptistes, grâce aux soins et aux efforts de M. Normandeau.

Il nous peine certainement d'enregistrer de pareilles nouvelles, surtout quand nous réfléchissons au caractère sacré dont M. Normandeau fut revêtu le jour de son ordination comme Prêtre de l'Eglise Catholique. Quelques soient ses efforts et ses peines, nous n'avons aucune crainte des résultats. Nos intelligentes populations des campagnes comprennent en effet ce que valent les prédications d'un prêtre apostat. Elles comprennent quelle confiance minime elles doivent avoir aux promesses, quelles qu'elles soient, d'un prêtre Catholique qui autrefois prêchait la doctrine enseignée par l'Eglise Catholique, qu'il regardait alors comme la seule véritable, et qui maintenant fait abjuration avec son passé, renie son caractère sacré, se fait protestant, devient ministre baptiste, et leur prêche tout le contraire de ce qu'il disait et croyait autrefois. Nos populations ne se laisseront pas prendre au piège; elles diront à celui qui voudra les séduire: "Comment remplissez-vous la mission que vous reçûtes le jour que le Pontife de l'Eglise Catholique vous consacra à jamais au service des autels, au service de Dieu? Comment pensez-vous pouvoir nous sauver et vous sauver vous-même dans l'autre vie, en nous engageant à embrasser une croyance que vous savez vous-même n'être pas la véritable, et en voulant nous faire renier comme vous le symbole que Dieu nous a donné par son Eglise et que vous avez suivi durant la majeure partie de votre vie?"

Non, nous le répétons, nous n'avons aucune crainte au sujet des prédications de M. Normandeau. La doctrine qu'il prêche se ressent trop de toutes celles qui ne sont pas la doctrine de l'Eglise Catholique, elle est trop absurde pour que nos compatriotes s'y laissent prendre. Tout ce que nous avons à dire à nos bons habitants des campagnes, c'est de leur adresser la recommandation de l'Evangile, qui est de "veiller toujours." A la vigilance, ils joindront la prière, et dans la prière ils n'oublieront pas de demander à Dieu la conversion de ceux qui s'égarent et qui travaillent à égarer les autres.

M. W. L. MCKENZIE.

Nous disions vendredi que nous parlerions aujourd'hui de MM. McKenzie et Barker. Ce n'est pas directement de ces messieurs que nous avons à dire un mot, mais c'est des réflexions de quelqu'un au sujet de notre article sur M. McKenzie.

On prétend que nous avons dit que "le gouvernement américain est des plus corrompus." On se trompe en cela; nous avons dit que c'était M. McKenzie qui par son séjour aux E. U. s'était convaincu de cela. Quant à nos propres idées là-dessus, nous croyons que la prétention qui précède n'a été écrite que pour nous fournir une occasion de nous expliquer nous-même au sujet du gouvernement des E. U. Nous ne faisons pas de difficultés de nous rendre à ce désir, et nous dirons que "la constitution américaine est en effet un beau modèle; et même si l'on veut, un modèle presque parfait et dont l'histoire d'aucun peuple ne fournit d'exemple." Mais aussi nous ne craignons pas de dire que "nous parlons là de ce qui est écrit," et que si nous avions à parler de ce qui se pratique aux Etats-Unis, nous devrions dire que "le gouvernement des E. U., la constitution telle que mise en pratique n'est pas tant s'en faut un modèle pour les autres peuples."

On ne pourra pas nous accuser de manque de franchise, et nous espérons que "l'autre journal français" saura nous en tenir compte. En attendant, nous lui souhaitons autant de logique possible dans la thèse qu'il a entreprise, et nous ne doutons pas qu'avec le temps il ne revienne à notre sentiment.

LE LADY ELGIN.

Les propriétaires du Lady Elgin nous ont fait une question dans l'Aurore des Canadas. Nous répondons que l'événement en question s'est passé sous les yeux d'un prêtre qui était à bord du bateau et qui nous a communiqué les détails rapportés dans un des précédents numéros de ce journal. Comme le prêtre, notre informant, n'est pas à Montréal en ce moment, nous ne pouvons assurer, mais nous sommes sous l'impression que la scène dont il a été témoin a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 courant.

M. CHINIQUEY.

On nous apprend que M. Chiniquy continue sa marche triomphante de prédicateur, d'apôtre de la Tempérance. Il était samedi dans la paroisse de St. Sulpice, ayant parcouru avec un succès toujours semblable, c'est à dire complet, les paroisses de St. Cuthbert, Lanoraie, Lavaltrie, et presque toutes les autres dans les profondeurs.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué les articles sur "La destruction des Hurons" que nous plaçons sous la tête éditoriale. Nous devons avouer que ces articles nous sont fournis par un collaborateur, dont on juge le prix en lisant ces articles remarquables. Nous profitons de cette occasion pour le remercier de ses travaux pour notre journal, et nous espérons qu'il voudra bien nous les continuer.

M. N. Coulombe, ci-devant instituteur à Ste. Marie de la Beauce, voudrait-il nous faire savoir si résidence actuelle? Il apprendrait quelque chose à son avantage.

M. ESCALONNE.

M. Escalonne, dont nous avons dû entretenir nos lecteurs dans notre dernière feuille, vient de nous adresser une longue lettre à ce sujet. M. Escalonne essaie de s'y justifier et de se mettre à l'abri du blâme. Nous donnerons sa correspondance dans notre feuille de vendredi, n'ayant pas d'espace dans celle d'aujourd'hui. Il est bien vrai que la lettre de M. Escalonne renferme à notre adresse quelques épithètes peu flatteuses; il est bien vrai qu'elle contient des principes, etc., etc., dont nous ne reconnaissons nullement la vérité. Néanmoins, nous croyons devoir la publier, afin que le public connaisse comment se défend M. Escalonne; nous accompagnons cette lettre de quelques commentaires. En attendant, nous ferons remarquer à M. Escalonne la correspondance à son sujet qui se trouve sur la première et la seconde page de notre feuille de ce jour, et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

Le Globe de Toronto que nous avons reçu hier contient un excellent article sur la manière d'agir de la "presse de l'opposition." Nous en parlerons dans notre feuille de vendredi.

Un correspondant nous écrit de Québec qu'il s'y agit d'un moment une requête à la législature demandant un meilleur mode de classification dans la prison commune de Québec. On devrait faire de même à Montréal.

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

(Pour les Melanges Religieux.)

New-York, 16 octobre 1848.

Monsieur, je vous ai promis quelques lignes; pour cette fois au moins je tiens ma parole, et de tout je vous envoie un mot.

L'American Institute, comme on l'avait annoncé, a rouvert les portes du Castle Garden aux produits de l'industrie indigène. Cette institution, déjà vieille de vingt-et-un ans s'est donné pour mission de favoriser le talent indigène en le soumettant, par l'exposition, à la comparaison et à la lutte, et de l'encourager en le récompensant. Richement soutenue, par les recettes annuelles, qui doivent être énormes, qu'elle prélève sur la curiosité publique; au concours le plus heureux elle décerne une médaille d'honneur, au premier accessit, elle accorde un diplôme. On est ainsi parvenu, d'affiches en affiches, de couronnes en couronnes, d'années en années à forcer l'attention publique, à réveiller le goût et l'esprit de rivalité bien placé parmi les industriels.

Toutes les inventions du génie américain, machines, chimie, articles de nouveautés et de luxe; les fleurs, les végétaux, qui recommandent leur grossier fabuleux ou leurs qualités rares; des pianos magnifiques, pompes à feu, presses à vapeur au dernier mode, encombrant la salle circulaire du Castle Garden, l'une des plus vastes de New-York.

On voit, à l'entrée, deux omnibus d'un travail infini et d'une richesse impériale. Les batailles-victoires des compagnes du Mexique embellissent l'intérieur et le dedans du véhicule. Fortunés Américains! plus heureux cochers, qui recueillent les fruits du triomphe et promènent, d'un bout de Broadway à l'autre, leur facile victoire.

Puis un nombreux rassemblement de calorifères, combinant les principes de salubrité et de chaleur, à degrés différents et à formes les plus variées. Je n'ai rien découvert, après examen, qui pût remplacer, efficacement pour les maisons particulières, le poêle dont on se sert actuellement en Canada, ou répandit, au sein des bâtiments publics, plus de confort et d'élégance que les poêles smolenski.

Une chaloupe de sauvetage, semblable à celle qui enleva à la mort, grâce à l'intrépidité du matelot Jérôme, une partie des passagers de l'Océan Monarch.

Un rail-way-modèle de la route aérienne qu'un ingénieur, M. T. Randel, veut construire au-dessus de Broadway.

Je n'entreprendrai pas une nomenclature égayée par une description; la série des objets est trop longue, et ma revue, dérobée au labour, trop rapide. Je me restreins à vous esquisser le caractère général et dominant de l'exposition.

Les beaux arts, à ce congrès industriels, n'avaient pas envoyé de représentants: la plupart des tableaux qu'on y exhibe portent une apparence de médiocrité manifeste. N'allez pas, me dit un jeune artiste mon ami, condamner, d'après ces chétifs spécimens, la peinture américaine en bloc, elle rougit de ces caricatures.

Mais au milieu de cette réunion incongrue d'objets qui se massent ici, se groupent là, suragne un fait qui saute aux yeux: la valeur du temps. On paraît profondément convaincu, de ce côté des lignes, que le temps c'est de l'argent et que ménager le temps comme un trésor, le bien distribuer, c'est encore de l'argent. Je me justifie.

Vous ne sauriez compter les instruments qui abrègent, ou suppriment entièrement le travail manuel de l'homme, les instruments domestiques, les instruments agricoles; je les appellerais volontiers machines à tuer le temps. Les voitures destinées au transport des produits agricoles ont, aux Etats-Unis, trois fois au moins la dimension de la charrette mesquine en usage parmi nos habitants. Imaginez l'économie de chevaux, de temps d'espace, de moins que ces machines et ces véhicules agrandis réalisent.

Insistez avec moi, monsieur, en remplissant votre double tâche sur cette vérité importante, mais négligée, la valeur du temps.

Hâtons l'introduction de ces instruments de progrès et de prospérité dans nos campagnes; de quelle utilité ne seraient-ils pas dans les nouveaux établissements sur tout; car ces machines, aux corps de fer, ne se reposent pas, ne se fatiguent pas, ne mangent pas, ne sont alkamées que de mouvement et de travail. Il y en a de toutes les sortes, de tous les prix, de toutes les forces, propres à éplucher le maïs, battre le blé, bacher la paille, arracher les souches, etc. etc. La Société d'agriculture du Bas-Canada devrait, s'il est possible, réunir dans son dépôt de grains, etc., ces diverses innovations, afin de faire payer, aux intéressés l'avantage incontestable qu'ils en retireraient.

GEORGE (typographie.)

PERSAN.—La Minerve nous apprend que le nom du voyageur Persan, qui est actuellement à Montréal est Nississensolomoh; c'est un rabin.

TEMPERANCE.

A une assemblée de la Société de Tempérance tenue le 22 du courant, dans la maison d'école de St. Jacques, dans le but de diviser la dite société en deux sections ou quartiers de la ville de Montréal. Messire Mercier fut appelé au fauteuil et expliqua le but de l'assemblée; après quoi M. Léonard s'adressa aux membres de la société de tempérance. Sa grandeur Monseigneur l'évêque de Montréal présent à la dite assemblée proposa la division de la ville en deux quartiers, et montra l'avantage de cette division. Messire le supérieur du Séminaire de Montréal parla aussi dans le même sens. La division de la ville est comme suit: 1er quartier, la ville, le quartier St. Antoine et le faubourg des Récollets, et son lieu de réunion est l'église des Récollets, le 2ème renferme le reste de la cité et aura ses réunions au lieu ordinaire. Le jour fixé pour les assemblées annuelles est le premier dimanche de chaque mois.

L'assemblée s'est terminée par la collecte annuelle de trente sous destinée aux soutiens des pauvres de la société de tempérance; Par ordre E. D. DUFORT, Sec.

CORRESPONDANCES.

- J. C., Ste. Marie, 2 lettres reçues.
J. B., Québec, votre lettre du 19 n'est parvenue que le 21; voilà pourquoi elle n'a pu s'écrire.
G., New-York, lettre reçue, mais pas de journaux.
J. B. M., lettre et contenu reçus; merci.
J. E., Montréal, lettre reçue.
H. D. encore remis, faute de place.
M. E., Montréal, lettre reçue.
L., Mastouche, lettre reçue.
J. U. B., billet reçu.
D. T., Montréal, note reçue; réponse faite.
E. B., Québec, lettre reçue; c'est bien.

DE TOUT UN PEU.

DÉMISSION.—S. F. le gouverneur général vient de démettre de la commission de la paix Simon Talon dit Lespérance, etc.

MÉDECINS.—Albert Baker, J. M. Fitzgerald, Alexis Milletto, Charles Eusèbe Lemieux, J. H. O'Leary, C. L. Fontaine et Annibal McGuire, écrivains, sont nommés médecins, etc., pour la province du Bas-Canada.

DÉBENTURES.—Dans notre dernière feuille, nos typographes ont mis qu'il avait été émis pour £633927; il faut lire £133927.—Le 20 du courant il avait été émis pour £142,920 de débentures, il en était resté pour £65615; il y en avait encore en circulation pour £77305.

HUNTINGDON.—Le village de Huntingdon vient d'être érigé en une municipalité séparée.

INCENDIE.—Vendredi soir, le feu s'est déclaré dans une écurie appartenant à M. Blache, sur la rue Lagacheville. L'incendie ne s'est pas étendu au-delà de la bâtisse où il avait originé.

UN CANADIEN.—La Gazette de Québec nous apprend la mort à Painscurville (Louisiane) d'un jeune Canadien du nom de François Cérat. Ce jeune homme était natif de Québec.

ARPEUTEURS.—N. V. Lefrançois et G. Allbright, gentilshommes, sont nommés Arpeuteurs pour le Bas-Canada.

MÉTÉOROLOGIE.—Nous voyons par les journaux de Québec que le Professeur Miles y a eu 300 personnes qui ont suivi son cours de Météorologie. Cette science est, dit-on fort utile pour toutes personnes.

NAVIRE.—Un correspondant nous écrit que l'on construit en ce moment un vaisseau de près de 600 tonneaux à la Pointe Lévy, qui vient d'en être lancé au de 500 et quelques tonneaux, construit dans les chantiers de M. H. Dubord.

ORDINATION A QUÉBEC.—Mercredi dernier, le 18 du courant, Mgr. Modeste Demers, évêque de Vancouver, a conféré les ordres moindres dans l'église métropolitaine à M. E. Méthot.

AUTRE ORDINATION A QUÉBEC.—Dimanche dernier [22 octobre], S. G. Mgr. de Vancouver a ordonné sous-chœur M. Edouard Méthot et a conféré l'ordre de la prêtrise à M. Narcisse Godbout.

MGR. DE SIDYME.—C'est avec regret que nous apprenons, par un voyageur arrivé de Québec, que S. G. Mgr. de Sidyme continue à jouir d'une mauvaise santé. Nous espérons que la maladie de S. G. ne sera que de peu de durée, et que la providence voudra bien conserver encore de longues années à l'église ce pontife qui l'a déjà si bien servie, et qui ne manquerait pas encore de pouvoir exercer son zèle et sa charité dans un pays qui a comme le nôtre tant besoin de ses prêtres.

DEPART.—Mgr. Prince, évêque de Martyropolis, est parti hier soir pour Sorel. Dans le même steamer où se trouvait Sa Grandeur, nous avons remarqué M. Turcotte prêtre, et M. Pilote (prêtre) du collège de St. Anne.

CONDAMNATION.—La cour vient de condamner le nommé Paul Dupuis à 3 ans de réclusion dans la pénitencière provinciale, pour avoir tiré un coup de fusil sur une autre personne.

NOYÉ.—Un cultivateur de St. Antoine, du nom de François Bibaud, s'est noyé jeudi près de cette ville.

CHATELAIN.—L'assemblée du comté de Chambly a eu lieu le 18 courant. On a passé des résolutions en faveur de la libre navigation du St. Laurent, de l'abolition de la tenure seigneuriale, et l'inté en faveur d'un canal qui unirait le Richelieu au St. Laurent.

UNE POPULATION.—Les journaux du H. C., nous apprennent que la population actuelle de Kingston est de 12,015 âmes.

WATERLOO.—Le village de Waterloo, H. C., vient d'être ravagé par un incendie qui en a détruit une bonne partie; la perte est considérable.

PASSAGER.—Le Négus, à son départ, avait à son bord 117 passagers.

LE COLONEL PRINCE.—Le colonel Prince, M. P. P., qu'on a toujours regardé politiquement comme un loose fish, déclaré par le Colonist de Toronto qu'il ne veut pas être magistrat sous le gouvernement actuel. Quel dommage!

SOLICITEUR GÉNÉRAL.—Les journaux n'en bas nous apprennent que E. Palmer, écrivain, vient d'être nommé solliciteur général de l'Isle du Prince Edouard.

SIR JOHN FRANKLIN.—Le Herald d'hier nous apprend que Sir J. Richardson, envoyé par terre à la recherche de Sir J. Franklin, avait eu quelques indices, qu'il croyait devoir le mettre sur les pistes du hardi navigateur qu'il cherche.

SINISTRE.—Le même journal nous apprend que, le 7 mai dernier, la barque "Vancover", appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson, s'est perdue sur la barre de la rivière Columbia. L'équipage et les passagers se sont sauvés; le vaisseau et la cargaison étaient assurés.

N. BRUNSWICK.—Au Nouveau Brunswick, les choses sont dans un bien triste état. La population émigre, parce qu'elle ne peut y vivre. Elle emporte avec elle ses richesses et son industrie, et ne laisse au Nouveau Brunswick que sa misère et sa détresse.

CONCILE NATIONAL.—Sa Grâce, Mgr. l'Archevêque de Baltimore, est sur le point de convoquer un Concile. C'est un Concile National, qui réunira, ainsi tous les Archevêques et Evêques de l'Union Américaine.

UN HÉRITIER.—L'Impératrice du Brésil vient de mettre au monde un fils, qui est l'héritier de la Couronne Impériale. Cela ôte des droits à la princesse de Joinville.

OURAGAN.—La côte des Etats-Unis, placée sur l'Atlantique, a été visitée par un ouragan terrible le 13 du courant.

LE FAMEUX TEMPLE.—Le fameux temple des Mormons à Nauvoo, E. U., a été incendié le neuf du courant; on croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

DU NOUVEAU.—Par l'Ér Nouvelle de Paris nous voyons qu'a avait fait circuler la veille dans l'assemblée nationale le tableau des noms d'une nouvelle collection de ministres. Mgr. Fayet devait être ministre des Travaux Publics, M. de Montalbert avait l'instruction publique, et M. Flan recevait le département des cultes. C'est quelque chose d'assez farouche.

LOUIS NAPOLÉON.—Le prince Louis-Napoléon a opté pour la représentation de Paris.

LA HONGRIE.—Dans le dernier combat entre les Croates et les Hongrois (combat que ceux-ci ont gagné), les Croates ont perdu 3200 hommes, 17 pièces de canon et 13 drapeaux; les Hongrois ont eu 123 tués et 192 blessés.

MARIAGE DES PRÊTRES.—Nous voyons par nos journaux que la question du mariage des prêtres a été discutée à Paris dans le comité des cultes. M. Lambert s'est prononcé fortement en faveur du mariage des prêtres; mais l'évêque d'Orléans s'y est opposé disant qu'il était contraire à la loi et à la morale, et finalement le comité a décidé en faveur de la thèse de l'évêque d'Orléans.

M. DE CHARBONNEL.—Nous voyons qu'en France, dans le Département de la Haute Loire, M. De Charbonnel a perdu son élection comme Représentant du peuple; c'est le général Ruhlères qui a été nommé.

AVIS.—Une grande solennité aura lieu à Longueuil, si les temps le permet, dimanche prochain vers les deux heures de l'après midi; ce sera le triomphe de la tempérance personnifiée dans le vénérable Père Chiniquy, auquel la paroisse de Longueuil présentera comme un hommage mérité son traité, chef d'œuvre sorti du pinceau de l'artiste Hamel.

Tous nos frères, tant du comté de Chambly que de la cité de Montréal sont priés d'y assister.

J. B. VALADE, SECRÉTAIRE S. T. L. Longueuil 23 octobre 1848.

MARIAGES.

A Laprairie, le 15, Thérèse Sauvageau, écr., M. P. P., à demoiselle Clotilde Raymond, fille de feu Moïse Raymond, etc.

A Laprairie, le 15, Jacob Gariépy, écr., M. D., à demoiselle Hermine fille d'Alexis Sauvageau, écr.

NAISSANCES.

A Montréal, le 19, la dame de John Young, écr., a mis au monde un fils.

A Montréal, le 19, la dame de L. T. Drummond, écr., a mis au monde un fils.

En cette ville, ce matin, la Dame de Louis Perrault, écr., a mis au monde un fils.

DECÈS.

A Cah-no-wa-ga, près Montréal; le 16, Thomas William, autrement dit Te-ho-ra-gwa-négon, à 90 ans. C'était un chef sauvage qui avait joint les anglais dans la guerre des anglais et des américains.

A New-York, le 16, l'épouse de M. Joseph Ladausé, à 29 ans, ci-devant de Montréal.

A Longueuil, le 17, capt. N. Chénier, à 48 ans.

A St. François du Lac, le 17 à 84 ans, Angélique Dugay; veuve de feu le lieu-colonel J. A. C. de St. François; ancien seigneur de cette paroisse.

A Dublin, le 26 ul., le célèbre père Gontin, ci-devant à vocat en Italie.

ASSOCIATION

ST. JEAN - BAPTISTE.

Le Comité de Finances et de Secours, se réunira le MARDI, le 24 du courant, à 7 heures p. m. au bureau de Romuald Tardieu, écr., au coin des rues St. Étienne et St. Jean-Baptiste.

Commissaire-Ordre de St. Jean-Baptiste.

LUIGER DUVERNAY

IMPRIMEUR.

ON a besoin à cette imprimerie d'un apprenti bon ouvrier. Montréal 24 octobre 1848.

COLLECTEUR.

ON demande un collecteur; s'adresser à ce Bénédictin. Montréal 24 octobre 1848.

COLLEGE MASSON

LES CLASSES DU COLLÈGE MASSON à Terrebonne se sont ouvertes le CINQ DE SEPTEMBRE. Montréal, 19 Septembre 1848.

L. A. HUGUET-LATOUR,

NOTAIRE.

N° 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. Montréal, 20 octobre 1848.—sm

# AGENCE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM.  
1er Août, 1848.

Le soussigné, Agent préposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke donne avis à ceux qui veulent et sont en mesure de s'y établir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure du Sieur Zéphirin Coulombes, au Lac Nicolet, dans le Township de Ham, sur le chemin Gosford, où il recevra les communications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de l'avant midi, à dater du PRÉSENT JOUR DE SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'un avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront donnés à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, sobriété et de moyens d'existence jusqu'à ce que le produit de sa terre puisse le maintenir, s'agit de personnes respectables et connues.

Le porteur de ce Certificat dira à l'Agent (qui les enregistrera) son nom, son âge, son état, métier ou profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants le nom et l'âge de chacun, d'où il vient, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir.

Les conditions du billet de location sont—de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état culture et rapport au moins douze arpents de la terre en quatre années,—de bâtir une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement aient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot seront dispensées de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les défrichements voulus se fassent sur ce lot. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre.

On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à quatre Chelins l'acre, payable comptant, de manière à pouvoir leur former en tout deux cents acres.

Pour se rendre au Bureau de l'Agent au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, ou celui de Lambton à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gentilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agent.

Lorsque le chemin de Wotton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, couvert d'étable et mérisier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de pouvoirs d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement. L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont:

1° — Le chemin de Wotton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Wotton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premier et second rangs de la dite Augmentation jusqu'au numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown.

La longueur de ce chemin est à peu près de dix-neuf milles.

2° — Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3° — La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté.

4° — Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Otter Brook, qui conduit au Village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 22 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement. En outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de travers sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octrois sautés de 50 acres seront également faits. Mais comme un ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs devantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'Établissement des Townships de l'Est.

Montréal, 8 août 1848. — 1 m 4 m

# COLONISATION.

La Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes les terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront attirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur patrie natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des applicants à des termes plus avantageux qu'elle ne les a jamais ci devant offerts. Et, tandis que l'Association et sa Grandeur l'Évêque de Montréal s'occuperont de la bâtisse de chapelles et enverront des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modéré, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de jurer son dévouement en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'Association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukeley et Ely aient été oubliés; les colons peuvent aussi y diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux premiers cultivateurs dont le succès rejouit et encourage maintenant les autres.

Dans le Township de Stukeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins, manufactures de potasse ainsi que des arborages. Les terres sont couvertes de superbes surcraies, de mérisiers, hêtres, etc, et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukeley, et les offre en vente aux mêmes prix.

Dans Orford, joignant aussi Stukeley à l'est, et communiquant à ces habitations par le chemin de la maille de Montréal à Sherbrooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Orford, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égales en qualité à celles de Stukeley et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qu'aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 50 familles s'y seront établies, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais en suite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire moudre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gêne les colons en aucune manière. Il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin ou passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stanstead. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'Agent sur les lieux, M GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. Ou, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Esuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On verra bien référer aux autres avisements qui les concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N. B. — Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certains avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les soussignés à tous tels acheteurs futurs qui, au temps de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A. T. GALT, Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil. Montréal, 4 août 1848. 156s.

# Gerin-Lajoie,

AVOCAT,

Établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve. — 22 septembre.

# BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Monseigneur l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Laroque, V. Président, Francis Hinks, H. H. H. H., Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond,

P. Beaubien, Joseph Bourlet, H. Mulholland, Edw. Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

AVIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain. Les Dépôts reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées) Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

# AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maicille.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
- 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
- 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, attelé aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers et
- 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et
- 5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
- 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne, Un denier et demi.
- 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, pour autre animal de même taille: Un demi denier courant

J. F. LAROCQUE, A. E. ARCHAMBAULT, P. U. ARCHAMBAULT, AMABLE ARCHAMBAULT, NARCISSE GALARNEAU, CYRILE CHAPUT, JOSEPH PELLETIER, fils, CAMILLE ARCHAMBAULT, AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

# COLLEGE DE REGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. J., assisté du Révd. J. FARRELL et du Révd. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au tant par son fini et son élégance que par ses dimensions (ayant 5 étages et 150 pieds de longueur) et l'étendue de son terrain.

La rue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve, St. Laurent, la Baie de Catarague et toutes les campagnes circonvoisines. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits. On ne prendra aucun élève pour moins d'une année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué. Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen:

On enverra quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline de collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

La bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des reprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Révd. ANGUS MACDONELL, au Collège de Kingston. Montréal, 18 août 1848.

# A VENDRE.

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE.

Montréal, 18 juillet 1848.

# LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,

24, RUE ST VINCENT

MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

# Librairie

ECCLESIASTIQUE.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, en la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patronneront.

CHAPPEAU et LAMOTHE, t. Montréal, 1er mai 1848.

# AVIS.

DANS la vue de reconnaître l'accent bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, FAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confient pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis, dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeant avec nous, nous confieront, en reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, par semestre, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lanigan, et chez MM. J. & O. Crémieux, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

# P. GENDRON

IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'honneur qu'il lui a rendu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que,

- LIVRES, PAMPHLETS,
- CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,
- CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
- CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE,
- TRAITES, CARTES DE VISITES,
- CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES,
- PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

# ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Lou Haute-Ville Québec.

# CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion,	20	2 6
Chaque insertion subséquente,	0	7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion,	0	3 6
Chaque insertion subséquente,	0	11
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne,	0	0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0	0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

# AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & C<sup>ie</sup>, Libraire, Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Rev. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Piro. V. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maille, cole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPPEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.